

17.11.2019

Jacqueline Le Calvé est sociologue et historienne de formation. Elle a travaillé à la valorisation du patrimoine au Syndicat du Bassin du Scorff entre 1999 et 2017.

Propos résumés par Jean-Paul ELUDUT.

La zone d'étude concerne les communes de Berné, Kernascléden, Langoëlan, Lignol, Locmalo, Ploërdut, Persquen, Guémené-sur-Scorff et d'autres communes du territoire limitrophe.

Un inventaire participatif du patrimoine a été mis en place dans la continuité d'une collaboration avec les services de l'état (Direction Régionale des Affaires Culturelles), les collectivités locales, certaines associations culturelles et des particuliers. Cet inventaire abonde le site Patrimoine.bzh sur lequel un visualiseur cartographique intitulé Kartenn rassemble peu à peu les données récoltées par les prospecteurs bénévoles de l'inventaire.

Le but de cette conférence est de montrer l'extrême diversité et la qualité exceptionnelle du patrimoine rural du Haut Scorff mis au jour notamment par cet inventaire.

Qui fait construire les maisons et les fermes ?

Le territoire est dominé par deux grandes seigneuries : Pontcallec au sud autour de Berné et les Rohan au nord autour de Guémené.

Sous leur autorité, d'autres seigneuries, plus modestes, sont disséminées dans les paroisses et « tiennent le pays », les paysans sont sous leur autorité directe.



Pontkalleg à Berné

Il existe trois grandes catégories de baux : le fermage, le métayage et le domaine congéable. Dans les 2 premières, les bâtiments appartiennent au seigneur.

Dans le domaine congéable, qui est le type de bail qui organise la presque totalité des exploitations de la zone d'étude, l'exploitant est appelé « édificier » ou « convenant », c'est-à-dire que tous les « édifices » de la tenue lui appartiennent. Ce sont donc en général les exploitants qui ont fait construire les bâtiments que nous avons encore sous les yeux. Ceci implique la présence d'une paysannerie relativement aisée.

Notons cependant qu'on trouve aussi, dans les hameaux, d'anciennes maisons de prêtres, issus souvent de familles nobles, et d'anciens manoirs déchus, de belle allure, qui se retrouvent transformés en simples exploitations agricoles.



Kerganmeur Locmalo

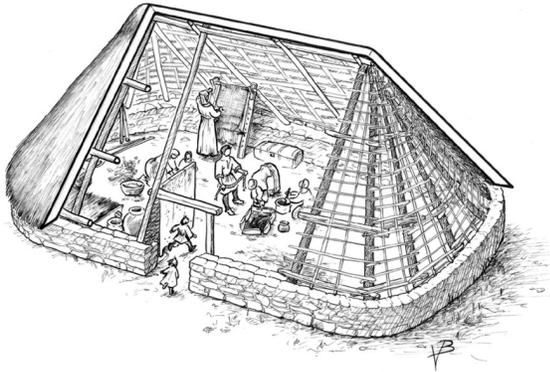
A côté de cette paysannerie aisée, il existe aussi toute une frange de la population agricole extrêmement pauvre. Ce sont les journaliers, un véritable sous-prolétariat, qui, eux, vivent dans des huttes, souvent excavées et couvertes de matières végétales, qu'on appelle « loges » ou « logerons ».



Sabotiers en forêt de Pontkalleg

Et avant les maisons ?

La silhouette de ces loges rappelle celles des habitats ruraux qui ont abrité les hommes depuis les temps les plus anciens. Les murs sont très bas (autour d'1 mètre de haut) et les toitures végétales descendent presque jusqu'à terre. Le foyer est placé au centre de l'espace domestique.



Le fait de déplacer le foyer vers un des pignons de l'habitation va donner de la verticalité au bâtiment. Les murs vont s'élever, la longueur des troncs d'arbres disponibles localement va conditionner la largeur du bâtiment et imposer la forme rectangulaire.

L'élaboration de la charpente, de la cheminée, des ouvertures dans les murs va nécessiter l'intervention de spécialistes, même si le paysan continue à contribuer à la construction de sa maison. C'est à partir du 14^e siècle que va se généraliser la maison verticale que l'on connaît.

Des éléments de datation.

La forme et la décoration des baies (attention aux emplois !), l'organisation du logis (entre les parties dédiées à l'habitat et celles destinées au travail) sont autant d'éléments de datation des bâtiments.



Porte à linteau droit sur coussinet XV^eme siècle à la Villeneuve en Ploërdut.

Aux 16^e et 17^e siècles, on voit apparaître des maisons à deux portes : dans ce cas, les paysans vivent séparés des animaux. C'est aussi à partir du 17^e qu'on trouve des pièces à vivre à l'étage, reconnaissables au soin apporté à la décoration des baies. L'étable est alors souvent juste en dessous ; la chaleur diffusée par les animaux chauffe le logis. Toujours à partir du 17^e, dans certaines tenues, les activités agricoles sont reléguées dans des bâtiments annexes.

A partir de la fin du 18^e, les façades organisées symétriquement vont imposer l'occupation intérieure du bâtiment alors qu'auparavant les baies correspondaient à la destination des différentes pièces.

Les aménagements intérieurs.

La cheminée est le point central de la pièce à vivre. Des niches permettent d'y ranger des produits qui craignent l'humidité ou le froid. Sa souche, élément architectural immédiatement visible quand on arrive dans le hameau, est quelquefois décorée de façon ostentatoire.

Quelquefois un four a été construit sur le pignon,



Niche à cendre et four à Quénépevan, Langoëlan

derrière la cheminée, il donne au dessus du foyer. La rareté des meubles a incité à ménager des placards muraux.

Un escalier à vis permet assez fréquemment l'accès à l'étage. Il est souvent à mi-œuvre et sa tournelle rappelle un peu celle du manoir du seigneur.

Après la Révolution Française

Plusieurs lois vont faire évoluer progressivement le domaine congéable vers le fermage.

On va assister à l'émergence d'une bourgeoisie paysanne qui s'affirme aux 19^e et 20^e siècles. C'est elle qui va modifier les anciens bâtiments pour les adapter aux évolutions technologiques modernes.

Elle va aussi construire des bâtiments d'un type nouveau qui vont se généraliser, d'abord dans les bourgs puis dans les hameaux, jusqu'au début de la seconde guerre mondiale.



29 rue de la Bellevue à Ploërdut

Les bâtiments annexes.

Ils vont contribuer dès le 17^e à la séparation de la fonction d'habitation et d'exploitation : granges dont les pignons sont souvent percés de belles portes cochères plein-cintre, écuries, étables, celliers, habitations anciennes transformées en dépendances.



Cellier à Kervro en Ploërdut

Les fours à pain sont indispensables dans une société dont la nourriture est à base de céréales. Les puits, plus nombreux à partir du 19^e, ont souvent un rôle ostentatoire.

Autour du village.

La présence d'une source a longtemps conditionné l'implantation du village. Elle a ensuite été aménagée de quelques pierres, quelquefois d'un lavoir. Certaines, notamment celles qui étaient liées à des lieux de culte, ont bénéficié d'aménagements plus complexes et même spectaculaires.



Saint-Déran Persquen 1878

Des prairies ont été arrosées par tout un réseau d'aqueducs et de rigoles. Le bocage se développe dès le 16^e siècle. Autour du village, des chemins, devenus creux par l'érosion et le manque d'entretien, relient les ruraux à leurs champs, à leurs voisins, au bourg, aux voies plus importantes qui, elles, mènent à la ville. Ces voies doivent traverser des rivières. Elles le font par des gués, transformés en ponts qui se multiplient aux 19^e et 20^e siècles. Les moulins à céréales, à papier et à tan, eux aussi, permettent de passer les cours d'eau. De nombreuses pêcheries piégeaient les anguilles à la dévalaison.

Une tâche inachevée.

Il reste encore beaucoup à faire pour inventorier notre patrimoine. Il reste notamment beaucoup d'archives à décrypter. Ce patrimoine exceptionnel est fragile. Cette intervention se veut un appel aux bénévoles et aux spécialistes. Les destructions ont été trop nombreuses par le passé.

Un patrimoine méconnu est un patrimoine en danger.